

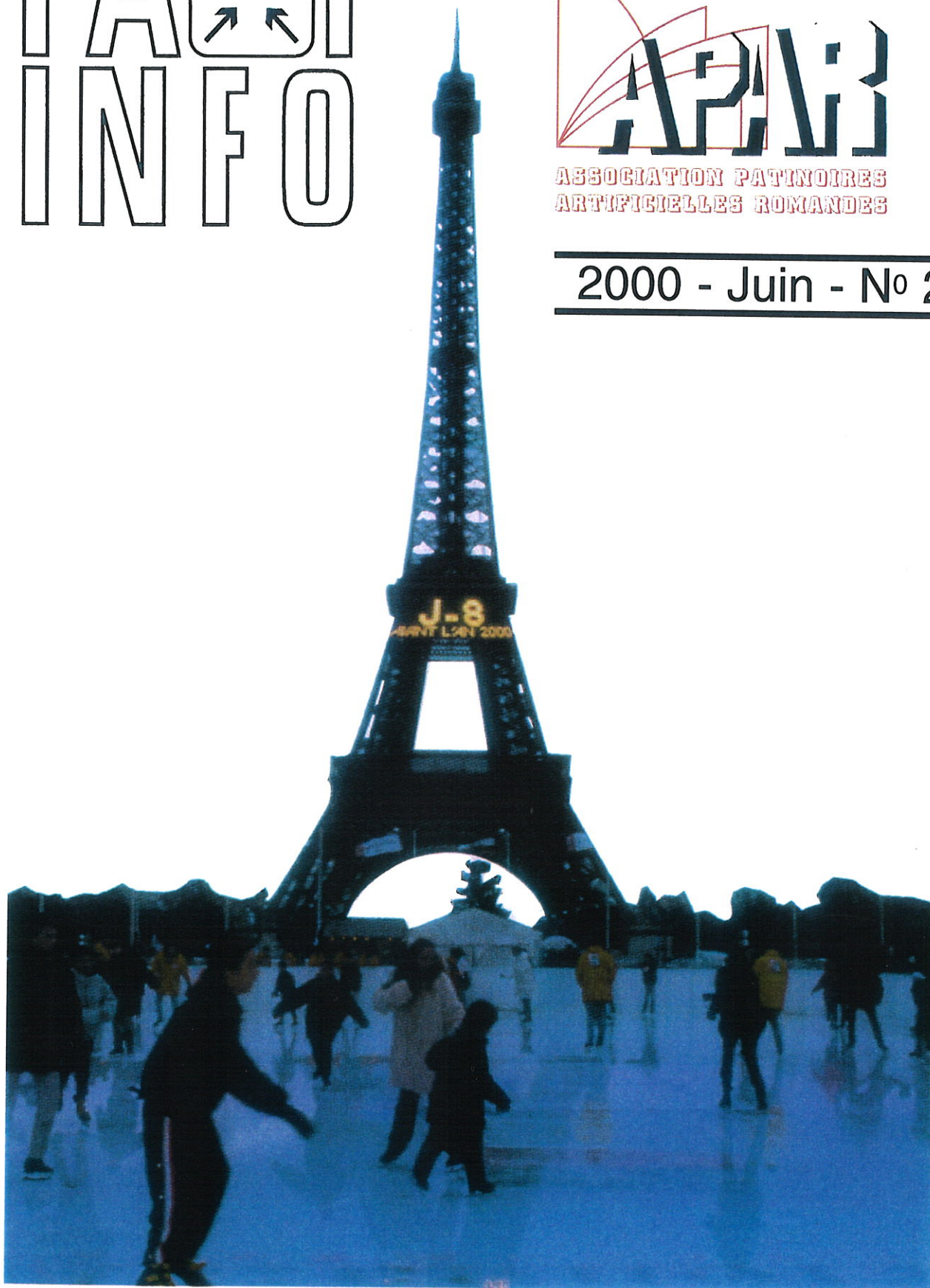
PA
I
INFO

Bulletin d'information



ASSOCIATION PATINOIRES
ARTIFICIELLES ROMANDES

2000 - Juin - N° 27



*"Hommage"
à nos collègues et amis
du syndicat national des patinoires françaises*

E d i t o ...

Loisirs... pour tous !

Dans l'émission « Presque rien sur presque tout » du 13 juin 2000, le journaliste invité informait qu'une grande partie de la population civile de la Corée du Nord n'avait plus rien à manger. Cette population fuyait pour trouver refuge en Chine et, le long du chemin, les arbres ressemblaient à des squelettes. Les feuilles et l'écorce avaient disparus, dévorés par les gens afin de ne pas mourir de faim...

Le journaliste expliquait également que lorsque les réfugiés arrivaient en Chine, ils étaient battus et vendus comme esclaves (surtout les femmes) qui acceptaient les pires traitements pour ne pas mourir de faim.

Des médecins constataient que les enfants âgés de 7 ans, nés en Corée du Nord, mesuraient 20 centimètres de moins et pesaient la moitié du poids des enfants nés en Corée du Sud... Heureusement les « Présidents » des deux Corées se rencontrent ces jours à l'occasion d'un « sommet historique » et des résultats concrets sont attendus d'ici 2 à 3 ans...

Etonnant ce monde de l'an 2000 où, d'un côté de la planète les gens meurent de trop manger et, de l'autre côté, les gens mangent les feuilles et l'écorce des arbres pour ne pas mourir de faim.

Il fait beau et chaud, la bière est fraîche sur la terrasse ombragée et les vacances méritées sont toutes proches. Il me semble cependant qu'une petite réflexion serait bénéfique et judicieuse en ce début d'été : avant de se plaindre de nos conditions de travail, de nos horaires irréguliers, de revendiquer des meilleurs salaires, d'exagérer les relations problématiques et pas toujours faciles avec les clubs, les écoles, le public, il est peut-être important de se rappeler que nous avons la chance d'exercer un métier génial et merveilleux, celui d'offrir des loisirs à nos jeunes et à la population en général.

En Corée du Nord, on n'aurait pas de travail car les loisirs n'existent pas.

En Corée du Nord, on ne boit pas de bière fraîche sur une terrasse ombragée car il n'y a plus de feuilles sur les arbres...

Bonne réflexion et bon été à tous.

Avec toute mon amitié

Pierre Gueissaz

Une planète malade

AINSI PARLA

SCHMALTZ



par
JON
FERGUSON

*J'ai pensé que c'était une fleur,
mais c'était une star.*

*J'ai pensé que c'était une star,
mais ce n'était que du vent.*

Schmaltz

Le capitaine de l'équipe nationale suisse de basket vient d'écrire un article dans le magazine *Basket* sur Dusko Ivanovic, dans lequel il dit: «Mais que l'on apprécie l'homme ou pas, c'est finalement égal. Ce qui compte dans le sport, ce sont les résultats.»

J'en déduis que lorsque le capitaine dit «résultats», il entend «gagner». Nous pouvons donc récrire la deuxième phrase comme suit: «Ce qui compte, dans le sport, c'est de gagner.»

Cela me rappelle ce qu'un ami qui travaille pour une grande multinationale m'a déclaré, suite à un mois de cours dans une prestigieuse Business School de Lausanne. Il m'a dit qu'en quatre semaines, la seule et unique chose dont il ait entendu parler, c'est comment augmenter le profit. Pas un mot à propos de la qualité de la vie d'un quelconque être humain. La seule valeur était l'argent. La façon de traiter les gens, leur bien-être, n'ont jamais été considérés comme des sujets dignes d'intérêt. La seule chose qui comptait, c'était l'ar-

gent, encore l'argent et toujours toujours plus d'argent.

Nous ne vivons pas dans une société judéo-chrétienne. Nous vivons dans une civilisation égo-capitaliste. Si les buts de nos existences sont de gagner des coupes et de faire de l'argent, nous vivons dans un monde diamétralement opposé à celui dont Jésus a parlé dans la Bible. Son message parlait d'amour et de respect pour son prochain. La dernière chose qu'il désirait, c'était que l'homme utilise les autres hommes à l'édification de sa propre gloire. La dernière chose qu'il désirait, c'était de voir le monde divisé entre les gagnants et les perdants. Son but était d'élever même le plus défavorisé d'entre nous.

Comment nous en sommes arrivés de «Aime ton prochain» à «Aime ton fric» et «Aime ta victoire» reste une question hautement intéressante. Insoluble, mais intéressante.

Bien sûr, tout le monde ne pense pas comme le capitaine de l'équipe suisse de basket ou comme les professeurs de la grande école de business. On trouve encore, dans quelques coins perdus, quelques êtres qui donnent de la valeur à autre chose qu'aux dollars ou aux coupes.

Peut-être que, maintenant, je sais pourquoi je passe de plus en plus de temps dans les forêts avec mes chiens et de moins en moins de temps avec des gens sur des terrains de sports. Et comme mon gros et stupide bâtard de bouvier m'a chuchoté à l'oreille hier: «Ce qui ne compte pas dans le sport, ce sont les résultats.» □

PATI - INFO VOUS PROPOSE :

Assemblée Générale à Moutier

Le procès-verbal de l'Assemblée générale relate toutes les activités durant l'année pour notre Association

Cours de Maîtres de Glace

Félicitations aux différents intervenants pour la réalisation du rapport du Cours de Maîtres de Glace, à Lugano

Agenda WIN

Le système de gestion des réservations dans une version réactualisée avec le module de facturation disponible au mois d'août 2000

A Montreux, les Jeux ne sont pas faits

La Riviera vaudoise aime jouer. Elle se bat déjà pour obtenir un casino de première catégorie, et la voici qui se lance dans la course aux Jeux olympiques d'hiver de l'an 2010. Avec quelles chances de succès? Deux écoles s'affrontent à ce sujet.

A main gauche, ceux qui estiment qu'à la suite du camouflet subi par Sion 2006, il convenait de boycotter le CIO. D'autant que, Turin ayant remporté la palme, l'édition 2010 échappera à l'Europe. A main droite, ceux qui pensent le contraire: il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, profiter de l'expérience valaisanne et ne point s'occuper d'un tournus géopolitique aussi vague que théorique. Personne n'a tort ou raison, les voies des Olympiens au moment de voter demeurant impénétrables.

En revanche, s'il est sûr qu'une bonne candidature procure une image internationale positive (à défaut d'argent), le réflexe anti-Suisse d'une majorité de membres du CIO apparaît tout aussi palpable. Depuis «l'affaire de Séoul», un seul leitmotiv règne en coulisses: «Les Suisses ont déjà le siège du CIO et de la plupart des fédérations, et ils veulent les JO en prime!» Franchement, on ne miserait pas un modeste jeton sur le fait que cette attitude changera d'ici l'élection de la ville hôte des Joutes de 2010.

A cela s'ajoute notre bon vieux danger intérieur, dû au système démocratique à tiroirs qui fait la fierté de l'Helvétie: 167 millions d'investissements, demandés à titre spécial, ne vont pas forcément réjouir le Parlement fédéral. Et, au cas où les Chambres se laisseraient convaincre, qu'en irait-il d'un éventuel référendum facultatif à l'échelle nationale, et non plus seulement auprès des cantons intéressés?

A Montreux, les Jeux ne sont pas encore faits. Même si, en sport davantage qu'en politique, on ne gagne jamais sans prendre quelque risque.

Fred Hirzel

ASSEMBLEE GENERALE « A.P.A.R. »

Patinoire Prévotoise - Moutier - mercredi 24 mai 2000

Présents :

Patinoires

MARTIGNY
LEYSIN
LA CHAUX-DE-FONDS
LA CHAUX-DE-FONDS
NEUCHATEL
MOUTIER
MOUTIER
MOUTIER
MEYRIN
MEYRIN
GENEVE
GENEVE
MONTHÉY
FLEURIER
THONEX
THONEX
PONTS-DE-MARTEL
PRILLY-MALLEY
SION
LUGANO
LUGANO
LUGANO
TRAMELAN
LAUSANNE
VERBIER
VERBIER
SAIGNELEGIER
NENDAZ
PORRENTROY
VALLORBE
LE NOIRMONT

GAY-CROISIER Alain
GERBER Jean-Marc
PILLER Daniel
PERRIN Cédric
HENRIOUD Claude-Alain
STEGMULLER Robert
JOBIN Maxime
SCHNEGG Olivier
GENEGUAND David
DUPERRIER Robert
MULLER Jacques
MOSSAZ Denis
SCHUPBACH Jean-René
JEANNET Jacques
RIEDO Théodore
EHINGER Jean-Pierre
JEAN-MAIRET Eric
GUEISSAZ Pierre
BICHET Ignace
KALATCHOFF Pia
MAZZOLINI Antonella
MARCHI Marino
VUILLEUMIER Jean-Claude
DRESCHER Sandro
BERGUERAND Patrice
GSPONER Patrick
FEUZ Jean-René
FOURNIER Fabien
AUBRY Marcel
BERTI Jean-Pierre
CROCI Gino

Excusés :

Fribourg
Vallée-de-Joux
Yverdon

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 mai 1999, à Bulle

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

A) ACTIVITES GENERALES

- Trois séances du Comité de Direction
- Une séance A.P.A.R.
- Deux parutions du Pati-Info
- Information à diffuser auprès des patinoires
- Collaboration L.S.H.G. - A.P.A.R.
- Cours de Maîtres de Glace

Voici les nombreuses activités réalisées par notre Association durant l'année 1999-2000, activités détaillées comme suit :

Mandats 1999 - 2000

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »

No. 25 - juin 1999

No. 26 - décembre 1999

2. Promotion - information - affiliation des patinoires

35 patinoires affiliées. Chaque canton doit maintenir l'intérêt auprès de « ses » patinoires et les informer des objectifs de notre Association. Promotion et intervention auprès des nouvelles patinoires du canton de Fribourg et du canton du Tessin.

3. Etablissement du calendrier en Suisse Romande

Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres

Convention signée entre la L.S.H.G. et l'A.P.A.R. pour la saison 1999-2000.

« Organisation des matches des catégories Espoirs »

Véritable collaboration en vue entre la L.S.H.G. - les arbitres - l'A.P.A.R.

Mise en place d'un système permanent de communication et d'information.

Bilan saison 1998-1999

Séance L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R. : Neuchâtel 20 mai 1999

4. Parution de l'Annuaire A.P.A.R. 1999-2000

Ce bottin de ressources humaines et physiques de chaque patinoire est une « mine » de renseignements précieux et indispensables.

Chaque patinoire doit transmettre immédiatement toute modification intervenue dans sa patinoire afin de maintenir en permanence notre annuaire à jour.

5. Cours de maîtres de glace

Le cours de formation de maîtres de glace s'est déroulé à Lugano les 12 - 13 et 14 avril 2000 en présence de plus de 50 participants.

6. Achats en commun

Suite à notre Assemblée Générale de 1997, les patinoires intéressées à acheter des articles en commun sont priées de faire parvenir leurs intentions au Comité Directeur. Le principe des achats en commun avec une centrale d'achats et une participation au chiffre d'affaires devraient susciter l'intérêt général d'autant plus que les transactions se traduisent par des achats à des conditions favorables.

Nous restons donc à l'écoute des patinoires intéressées ?

7. Agenda Sport - Gestion des surfaces de glace ou installations sportives par l'informatique

Projet réactualisé / Nouvelle version à Fribourg, Genève et Lausanne.

Documentation, information à venir - été 2000.

Démonstration pratique par petits groupes pour les patinoires intéressées.

8. Mérite François Chevillat

Lors de la séance A.P.A.R. du 15 décembre 1999 à Neuchâtel, l'attribution du troisième Mérite François Chevillat n'a pas eu lieu.

Le Comité de Direction n'a reçu aucune candidature susceptible d'être mise en nomination pour l'attribution du Mérite « François Chevillat » 1999.

Délai du dépôt des candidatures 2000 : 31 octobre

9. Portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse

- Etude de faisabilité
- Plan de recherche, contrat avec l'E.P.F.L. de Lausanne

Ce dossier n'a pas évolué durant cette année. Il nécessite un engagement important de la part des patinoires romandes.

L'E.P.F.L. est toujours intéressée à collaborer pour l'avancement de ce dossier.

Pour rappel, nous reproduisons la décision prise à l'Assemblée Générale de 1994 :

L'élaboration d'un document intitulé « Portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse » avec la collaboration de l'E.P.F.L. constitue également un important dossier à traiter.

Les membres de l'A.P.A.R. acceptent un investissement maximum de Fr. 4'000.-- pour mener à bien ce projet. Le Comité de Direction mettra tout en oeuvre pour la réalisation concrète de ce document sans avoir à déboursier ce montant financier à disposition. Yves ROBERT propose que la S.P.A.S. participe pour 50% des frais (Fr. 2'000.--) pour l'élaboration du portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse. Le Comité de Direction assurera le suivi du dossier auprès de la S.P.A.S.

Il est évident que la réalisation de ce mandat signifierait un avantage considérable pour les projets de construction des nouvelles patinoires artificielles en Suisse. Quelles sont les patinoires intéressées à faire avancer ce dossier majeur ?

Rédaction d'un manuel :

DIRECTIVES D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

- Manque de ressources « humaines » pour mener à bien ce dossier.

B) REUNION COMITE DIRECTEUR

Trois séances durant l'année : Novembre 1999
Mars 2000 - Avril 2000

Principaux points traités

- Pati-Info
- Cours Maîtres de glace
- Relations L.S.H.G. - Arbitres - A.P.A.R.
- Annuaire A.P.A.R.
- Certificat de service
- Préparation séances A.P.A.R. - Assemblée Générale
- Mérite François Chevillat
- Agenda Sport
- Internet : - Site A.P.A.R.
- Adresse électronique
- Cotisations 1999-2000
- Collaboration avec nos collègues Français et Québécois
- S.P.A.S.

C) REUNION A.P.A.R.

Séance du 15 décembre 1999, à Neuchâtel

- Annuaire A.P.A.R. - Certificat de service - Identité romande
- Cours de formation des maîtres de glace
- Pati-Info
- L.S.H.G. - Convention 1999-2000 - Bilan de la saison
- Attribution du Mérite François Chevillat
- Statuts A.P.A.R.

D) REUNION DE LA S.P.A.S.

Aucune activité « commune » durant cette année.

E) COTISATIONS 1999-2000

Fr. 150.-- par patinoire, sans changement.
35 patinoires affiliées.

Nous avons le plaisir de vous informer de l'adhésion de la nouvelle patinoire de Charmey à qui nous souhaitons la bienvenue et plein succès pour ses futures activités.

CONCLUSIONS

L'A.P.A.R. termine sa douzième année d'activité et j'en profite pour remercier mes collègues du Comité de Direction pour leur soutien, leur disponibilité et leur enthousiasme.

Au moment de conclure, je vous répète encore et toujours que votre « implication active » est indispensable à la bonne marche de l'A.P.A.R., l'unique possibilité d'aller de l'avant, d'évoluer, de définir et de réaliser vos objectifs.

Notre dynamisme et notre vitalité, c'est vous...

PERSPECTIVES

Les perspectives sont identiques à celles de l'année dernière et se situent à deux niveaux :

- Le concret de chaque jour, la réponse immédiate à la demande, la solution à votre problème. Nos installations doivent « tourner », la satisfaction des utilisateurs et de nos patrons « prime » sur tout. Ce quotidien nécessite beaucoup de notre énergie.
- Au second niveau, les perspectives sont philosophiques ou techniques des dossiers difficiles à traiter parce que leur réalisation n'est possible qu'à moyen ou à long terme.
 - la reconnaissance de la profession de maître de glace
 - le portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en suisse
 - la mise sur pied d'une « francophonie » des patinoires avec des échanges fructueux, des communications permanentes, sur le plan international.

Au début de notre treizième année d'activité, les défis sont nombreux avec le risque de s'engager toujours plus. Votre Comité reste disponible pour répondre à toute demande collective ou individuelle.

Merci pour votre présence, votre participation et votre confiance.

3. Rapport du trésorier - Année 1999-2000

A. P. A. R.

Patinoires romandes et tessinoises contactées par lettre en mars 1999 :	35
Patinoires affiliées à l'A.P.A.R. :	35
Patinoires avec cotisations 1999 (Fr. 150.--) :	35

Recettes

Total en caisse au 30 avril 2000	Fr. 10'933.75
Total cotisations 1999 (34)	Fr. 5'100.--
Publicité	Fr. 1'100.--
Inscriptions Cours de Maîtres de Glace, Leysin 1999	Fr. 7'050.--
Recettes diverses, Leysin	Fr. 320.--
Intérêt net	Fr. 26.15

Total en caisse Fr. **24'529.90**

Dépenses

Cours de Maîtres de Glace, Leysin 1999	Fr. 9'709.50
Pati-Info juin et décembre 1999	Fr. 1'628.95
Rencontres Patinoires Françaises, Villard-de-Lans 1999	Fr. 577.20
Assemblée Générale A.P.A.R.	Fr. 432.--
Fleurs A.P.A.R. (décès)	Fr. 150.--
Séance A.P.A.R., Neuchâtel	Fr. 736.--
Fourniture de 40 exemplaires par Patinoire de Neuchâtel	
Cours de formation pour employés de patinoires	Fr. 208.55
Versements crédités	Fr. 16.40

Total dépenses Fr. **13'458.60**

TOTAL EN CAISSE AU 30 AVRIL 2000 : Fr. **11'071.30**
=====

Note : La Patinoire des 3 Vallons (Vallorbe), membre depuis octobre 1998
paie une cotisation jusqu'au 31 décembre 1999

Prilly, le 22 mai 2000

4. Rapport de l'organe de contrôle

**à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire
des membres de l'
ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES
ROMANDES ET TESSINOISES
(A.P.A.R.)**

à Moutier, le 24 mai 2000

Monsieur le Président,

Madame,

Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 30 avril 2000.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Jean-Marc Gerber

5. Décharge du Comité

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

5.1 Nomination du Comité de Direction

Le Comité de Direction actuel accepte une réélection pour une période de deux ans mais souhaite la désignation d'un nouveau membre afin de mieux répartir les mandats.

Monsieur Jacques Müller de la Patinoire des Vernets à Genève, accepte de faire partie du Comité de Direction, plus particulièrement au niveau « technique » et du dossier prioritaire concernant l'économie d'énergie. Nous le remercions pour son engagement.

Les autres membres du Comité sont :

Claude-Alain Henrioud, Neuchâtel
Jean-Marc Gerber, Leysin
Pierre Gueissaz, Prilly-Malley

Gino Croci, Le Noirmont, est confirmé en qualité de secrétaire général de l'A.P.A.R.

5.2 Nomination des vérificateurs des comptes

1. Sandro Drescher, Lausanne
2. Pia Kalatchoff, Lugano

Un grand merci à ces collègues pour leur engagement apprécié.

6. Information S.P.A.S.

Aucune activité « commune » n'est à signaler durant l'année 1999-2000.

La prochaine Assemblée Générale de la S.P.A.S. aura lieu en 2001.

7. Mise à jour de l'Annuaire 2000-2001 et Identité romande

Comme mentionné précédemment, l'Annuaire A.P.A.R. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions, de votre part, ne pourront qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information. Ne pas oublier de communiquer toute modification à l'intérieur de vos patinoires au moyen des feuilles spécifiques. Claude-Alain Henrioud distribue à chaque patinoire les « corrections » pour l'annuaire 2000-2001.

Identité romande

Nous vous rappelons que cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations membres de l'A.P.A.R. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers). Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux !

Claude-Alain Henrioud distribue à chaque patinoire les cartes « identité romande » 2000.

Responsable de l'Annuaire et Identité romande :

Claude-Alain HENRIOUD
Patinoires du Littoral
4, Quai R.-Comtesse
2000 Neuchâtel

8. Mandats 2000-2001

1. Parution du bulletin d'information « Pati-Info »
2 parutions par année (juin et décembre).
2. Promotion - information - affiliation des patinoires.
3. Etablissement du calendrier en Suisse romande
Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres
Partenariat Patinoires / propriétaires et L.S.H.G. / locataire
Signature convention L.S.H.G. - A.P.A.R.
Organisation des matches catégories Espoirs
Saison 2000-2001.
4. Annuaire 2000-2001.
5. Cours de maîtres de glace 2001 (Verbier).
6. Projet de collaboration avec les patinoires françaises et francophones.